



## Syndicat National des Télécoms CFE-CGC

### Lettre ouverte Aux candidats à l'élection Présidentielle

**Objet : La consolidation financière qui s'opère dans le secteur des télécommunications se fait sur le dos de l'emploi en France.**

Saint Denis, le 28 septembre 2016,

Mesdames, Messieurs les candidats à l'élection à la Présidence de la République,

Depuis plus d'un an, la CFE-CGC, 2<sup>ème</sup> organisation syndicale représentative du groupe SFR, 1<sup>er</sup> opérateur alternatif en France, a alerté à plusieurs reprises les différents pouvoirs publics en place pour dénoncer les manquements de Patrick DRAHI, et de sa holding ALTICE sur les engagements pris en avril 2014. Lors de la promesse de rachat de SFR, il s'était engagé auprès d'Arnaud MONTEBOURG, alors « Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique » puis de son successeur, Emmanuel MACRON, « Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique », à ne procéder à aucun licenciement ni aucune réduction d'effectif.

A l'époque, NUMERICABLE (Groupe ALTICE) et le groupe BOUYGUES se sont battus publiquement pour obtenir la faveur des salariés, des partenaires sociaux et des pouvoirs publics pour remporter la donne d'une fusion historique.

Après de nombreux mois de négociations tendues, Patrick DRAHI sort vainqueur de cette mise aux enchères faite par VIVENDI et cela, grâce à des promesses qui, au demeurant, n'engageaient pas que lui.

Depuis le rachat officiel de SFR par NUMERICABLE, nous assistons, médusés, choqués et déconcentrés à une casse sociale et humaine inouïe chez SFR au regard de son capital humain et social, mais également sans précédent dans le secteur de télécommunication en France.

Depuis plus d'un an, tous les salariés de SFR GROUP subissent les affres d'une politique de destruction des valeurs et des métiers de cette entreprise.

Les salariés, les fournisseurs, les partenaires sociaux de SFR, constatent une volonté affirmée de Patrick DRAHI de vider les comptes de la société afin de lui permettre de financer ses projets en dehors des frontières françaises et européennes.

Une stratégie financière inquiétante pour la pérennité des entreprises rachetées...

#### **1/ Une politique aberrante de distribution de dividendes :**

Cette compression majeure des effectifs a été organisée délibérément pour réaliser des économies profitables aux actionnaires d'ALTICE, donc de Patrick DRAHI lui-même, privant ainsi les salariés de SFR d'une rémunération participative décente.

La CFE-CGC n'est nullement opposée aux versements de dividendes raisonnables aux actionnaires de la société, mais il nous semble que de tels dividendes devraient être issus des bénéfices réalisés. Qu'une entreprise verse à ses actionnaires 2,5 milliards d'euros de dividendes en faisant appel pour les financer à 1,6 milliards d'euros d'endettement supplémentaires, le reste étant pris sur la trésorerie du groupe, ni la CFE-CGC, ni le simple bon sens ne peuvent l'accepter.

La CFE-CGC vous rappelle que le montage financier actuel du Groupe entraîne la sortie d'environ 2 millions d'euros par jour ouvré vers l'étranger.

L'offre publique d'échange (OPE) lancée il y a quelques jours renforcera encore la voracité financière d'ALTICE sur SFR.

## **2/ Des Méthodes destructrices :**

La réduction des coûts à tout prix dans le Groupe SFR, est d'une rare violence.

Pression sur les personnels, surcharge de travail, arrêts maladies, départs volontaires, des risques psycho-sociaux alarmants, le tout sur fond de dialogue social tronqué voire absent.

Le bon fonctionnement d'un réseau de télécommunications ne passe pas seulement par des investissements matériels, des équipes qualifiées et en nombre suffisant sont indispensables afin de construire et exploiter les infrastructures techniques de plus en plus à la pointe de la technologie (4 et 5G, cloud-computing, fibre et réseaux très hauts débits, etc.)

## **3/ Suppressions de 5.000 postes :**

Dans l'urgence cet été, SFR a annoncé la suppression de 5.000 postes en CDI dans le cadre d'un plan de départs volontaires, avant même d'avoir présenté la moindre des orientations stratégiques ! Tout cela uniquement afin de rassurer ses créanciers, qui eux-mêmes, commencent à douter sérieusement de la viabilité de la méthode DRAHI.

La CFE-CGC a refusé de signer le chèque en blanc de l'accord dit « New deal », le fameux plan de départ dit volontaire, qui à date ne sécurise en rien :

- Ni les conditions de départ des salariés de SFR dans le cadre de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).
- Ni les conditions de départ des salariés de SFR dans le cadre du Plan de départ volontaire.
- Et n'apporte aucune visibilité sur des projets d'externalisations dans les filiales d'ALTICE.

## **4/ Délocalisations :**

Nos métiers Service Client et Réseaux sont en périls !

Très récemment des filiales sont devenues étonnamment françaises, mais néanmoins présentes à l'étranger.

La Direction a-t-elle pour projet d'externaliser le service client chez INTELSIA grâce à l'entrée du groupe ALTICE dans son capital ?

INTELCIA par voie de communiqué de presse le 5 septembre à Casablanca ne se cache pas de ses ambitions « Cette opération permettra à INTELCIA de renforcer sa présence au Maroc, en France au Cameroun et au Sénégal et d'accélérer son expansion dans de nouveaux territoires ».

Cette société, comme l'indique son propre site internet, est un acteur majeur des métiers de l'externalisation.

Ne restera-t-il en France de SFR que ses clients ?

Une partie des salariés du réseau pourrait être également externalisé chez ERT ? Cette société qui est en train de devenir la petite sœur de SFR au sein d'ALTICE, est avant tout une structure de sous-traitance au rabais.

## **5/ Contre-vérités :**

Lorsque Patrick DRAHI s'est engagé dans les trois années suivant l'achat de SFR (jusqu'en juillet 2017) à conserver un nombre d'emploi constant et annonçant même son intention de recruter des salariés dans les fonctions techniques et commerciales.

Duperie envers les pouvoirs publics, les salariés et les partenaires sociaux ?

Depuis, le Groupe SFR a perdu environ 1.260 collaborateurs (licenciements, ruptures conventionnelles, démissions...) soit 11% des effectifs.

Pour la CFE-CGC, ces agissements sont des manœuvres frauduleuses susceptibles de caractériser une véritable escroquerie au sens de l'article 313-1 et elle a engagé des procédures au pénal et au civil via son conseil juridique.

SFR Groupe est une société de « service d'intérêt économique général ».

L'activité de la téléphonie en France nécessite l'obtention de licences que le gouvernement octroie aux opérateurs. Pour la CFE-CGC il est de la responsabilité du gouvernement d'assortir ces licences de clauses contraignantes qui obligerait à plus de transparence et à remettre une logique industrielle pérenne au cœur des entreprises de Télécommunications françaises.

Il est temps de mettre en place des règles de long terme qui garantissent réellement la pérennité de la filière télécoms en France et de ses emplois...

Madame et Messieurs les candidats à la présidentielle, le chômage est au cœur de votre programme politique.

La CFE-CGC vous demande de vous saisir de ces problèmes majeurs pour notre économie et notre industrie.

L'emploi en est un !!!

Alors que médias et hommes politiques, s'emparent fort justement du dossier ALSTOM qui menace de fermer le site de Belfort, mettant de facto 400 personnes au chômage.

Les salariés du Groupe SFR ne comprennent pas cet assourdissant silence qui entoure leur situation.

La CFE-CGC demande une action immédiate pour que cette imposture de Patrick DRAHI et de sa filiale qui ne paiera jamais d'impôts en France soit dénoncée.

Nous nous tenons à votre disposition, afin de vous rencontrer et pour vous fournir toutes les informations complémentaires que vous souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les candidats, l'expression de notre haute considération.

- **Sana IFFACH**, Déléguée Syndicale Centrale CFE-CGC SFR  
[siffach@gmail.com](mailto:siffach@gmail.com) (06-28-09-77-81)
- **Manuela BOISRAMÉ**, Déléguée Syndicale Centrale Adjointe CFE-CGC SFR  
[manuela.boisrame@fcss-cgc.org](mailto:manuela.boisrame@fcss-cgc.org) (06-28-09-73-50)
- **Laurent LUCAS**, Président du Syndicat National des Télécoms CFE-CGC  
[laurent.lucas@snt-cgc.org](mailto:laurent.lucas@snt-cgc.org) (06-09-70-19-53)